

SOMMAIRE
Rencontre du 23 septembre 2002
POINTS PRINCIPAUX DU COMPTE RENDU

EN PRÉAMBULE : mot de bienvenue de monsieur Paul Lapensée, nouveau directeur de la Raffinerie de Montréal-Est, Produits Shell Canada

ITEMS À L'ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation des objectifs et de l'ordre du jour

Acceptés, incluant trois ajouts sous varia.

2. Révision et approbation du compte rendu du 23 septembre 2002

Aucun commentaire nécessitant des changements au compte rendu, mais deux points de précisions relatifs à un suivi et à un document déposé.

3. Affaires découlant des rencontres précédentes

3.1. Sommaire des émissions atmosphériques

le rapport 1997-2001 comprenant les données des membres de l'AIEM sur les rejets atmosphériques est déposé.

3.2. Procédure de communication en cas d'incident pouvant susciter des questions de la population et des médias

La procédure sera présentée prochainement au conseil d'administration de l'AIEM.

3.3. Sommet de Montréal : priorités locales

Le bulletin d'information (Écho-des-Berges) de l'arrondissement est déposé à cet effet.

4. Points d'information

4.1. Informations de la part des membres de l'AIEM : incidents, travaux et autres

Les informations fournies par les membres de l'AIEM suivants : Pétrochimie Coastal, Raffinerie Shell, Interquisa, PTTPolyCanada, Raffinerie Petro-Canada, Pétromont et Tuyaux Wolverine et Sulconam, sont présentées.

4.2. Compte rendu des plaintes rapportées à la Ville de Montréal

Parmi les plaintes dans le secteur de l'Est (405 pour les mois de juin, juillet et août 2002), 8 d'entre elles sont attribuées à des établissements de l'AIEM (raffinerie et usine de récupération de soufre).

5. Atelier d'information et d'échanges : Entente de coopération et de gestion environnementale

M. R. Parent, Ministère de l'Environnement du Québec, a situé le contexte dans lequel ce type d'entente a été signée entre 1996 et 2000 avec diverses associations industrielles sectorielles. M. N. Paquet, de Shell, a rappelé que la démarche visant l'amélioration continue cadre bien avec celle de la raffinerie en matière de gestion environnementale. Il a présenté le bilan des résultats 2001, les objectifs et le plan d'action (air, eau, sols, déchets). Les questions et commentaires soulevés portent sur :

Questions de précisions

- La quantité de fours à la raffinerie
- La nature des matières particulières
- La qualité de l'eau pour les chaudières et les conditions de son utilisation
- La gestion des déchets (enfouissement)
- Les données sur les émissions (les composés organiques volatils)

Commentaires et questionnements sur :

- Les résultats tangibles sur la réduction supplémentaire des émissions atmosphériques (COV, SO₂ et NO_x)
- La transparence et l'implication de la communauté dans une approche volontaire plutôt que réglementaire

6. Varia

6.1. Dépôt de documents à titre d'information

6.2. Communauté métropolitaine de Montréal

Première séance publique : 17 octobre 2002 - Plan directeur des matières résiduelles.

6.3. Question sur les normes

La Communauté métropolitaine de Montréal doit revoir le règlement sur l'assainissement de l'eau (d'ici la fin 2002), et celui qui porte sur l'assainissement de l'air (d'ici la fin 2003).

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

13 novembre 2002, à 17 h 15, à la raffinerie Petro-Canada
